

Le temps des conflits

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

17 mars 2017

Maryse Etzol a résisté à toutes les pressions. Amicales, sincères, malveillantes, hostiles, politiques. Elle a dit non au projet Albioma sous le regard médusé et souvent agacé de tous ceux qui l'ont vilipendée. Jusqu'à ce que Ségolène Royal vienne expliquer que la présidente de la communauté des communes de Marie-Galante n'était pas complètement folle, parce qu'elle refusait sur son territoire le projet Albioma. L'installation d'une centrale bagasse/bois seule solution pour sauver la filière canne à Marie-Galante, aux dires des clercs les plus savants, était une aubaine inespérée. Comment diable une femme dotée d'intelligence, médecin de surcroît, pouvait-elle ne pas le comprendre ? D'avoir résisté à tous ses détracteurs n'est pourtant pas le plus grand mérite de Maryse Etzol. Son véritable mérite est de n'avoir pas varié. D'avoir toujours dit non à ce que d'aucuns considéraient comme l'Évidence. Sous nos cieux, il est évident de dire amen aux multinationales ou grands groupes venus d'ailleurs. Surtout lorsqu'ils sont adoubés par l'État. Il est encore évident et sage de taire ses arguments et de se ranger à l'avis général lorsque tout le monde vous serine le même refrain. Ségolène Royal a promis en substance de revoir l'option Albioma. Maryse Etzol est déjà à l'étape suivante. Elle annonce dans les colonnes du Courrier de Guadeloupe qu'Albioma ne s'installera pas à Marie-Galante. Selon elle, le projet du groupe contrevient à la loi du 17 août 2015 qui impose aux territoires insulaires l'autonomie énergétique à l'horizon 2 030.

En annonçant leur volonté d'exercer leur compétence déchets, lors de la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) qui s'est tenue à Basse-Terre mercredi 15 mars, les élus des communautés d'agglomération ont porté un coup fatal au Syvade. La présidente du conseil départemental déjà chamboulée par la perte des 17 millions d'euros de recettes que sa collectivité percevait au titre de la taxe sur les carburants a emboîté le pas aux communautés d'agglomération. Exit la plate-forme multi-filières. Le problème du traitement des déchets en Guadeloupe est de nouveau

renvoyé aux calendes grecques. Ce scénario n'est pas sans rappeler celui des débuts de la déconfiture du Siaeag. Plusieurs élus avaient adopté un comportement peu glorieux. Ils avaient joué la Générale des eaux contre le syndicat intercommunal. La multinationale pensait résoudre tous ses problèmes en éliminant Amélius Hernandez président du Siaeag à qui elle en voulait de lui avoir supprimé une juteuse délégation de service public dont la Générale des eaux jouissait depuis près de soixante ans. Il n'est pas inutile de rappeler que c'est de l'époque du déchoukage de " Mémé " que datent les problèmes aigus de pénurie d'eau en Guadeloupe. À cette propension des élus à s'entre-déchirer s'ajoute cette fois, la fâcheuse habitude des communes à ne pas payer leurs dettes. En tuant le Syvade, les communes espèrent ainsi effacer leur ardoise ancienne et conséquente. Quant au peuple il ne verra que du feu. La vie continue.

La coupe claire de 17 millions d'euros opérée par le conseil régional au détriment du conseil départemental via les recettes procurées par les taxes sur le carburant, nous ramène à l'époque révolue de la guerre entre Félix Proto à la tête du conseil régional et Dominique Larifla président du conseil général. À l'époque, l'affrontement était clairement politique. Dominique Larifla avait déjà commencé à s'éloigner du PS. Les germes du GUSR perçaient déjà sous la FRUI.G. Triste période au cours de laquelle aucune politique ne put être menée de concert par les deux collectivités. Aujourd'hui, la question de l'argent n'est qu'un leurre. Il s'agit toujours de politique. Ce qui a changé c'est le rapport de force qui a résolument basculé en faveur de la Région. Le Département dépouillé de ses prérogatives par la loi NOTRÉ va devoir adapter sa stratégie.